Budget du Québec 2011-2012

Outils d'écoute et d'analyse du budget

Présentation

Voici les outils d'écoute et d'analyse du budget du Québec 2011-2012. Cette année, ils ont été spécialement développés en lien avec le mémoire prébudgétaire du Collectif, qui porte sur l'atteinte de l'égalité ; ils s'attardent donc aux inégalités économiques. Ils sont présentés en quatre sections.

Pour bien utiliser ce document

Les encadrés en gris (généralement à gauche) donnent les informations essentielles. Dans la colonne de droite se trouvent des tableaux, des précisions et des informations complémentaires utiles. Les références aux informations complémentaires sont (***entre parenthèses et en gras italique)*** dans les encadrés gris.

1. Avant le budget

Pages 2 à 5

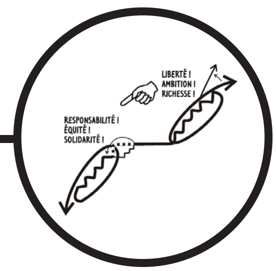

Cette section comprend une courte présentation des avantages de l'égalité et un portrait des tendances au Québec par rapport aux inégalités. Elle rappelle également les faits saillants du budget « programmatique » de l'an passé et propose des tableaux pour comprendre les effets des décisions budgétaires. **À lire quelques jours avant le budget.**

2. Des engrenages qui...

Page 6

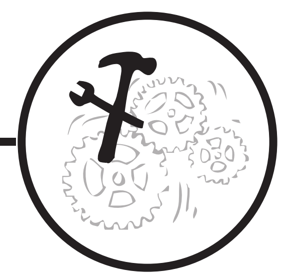

Un outil d'analyse (**30 minutes**) conçu pour se faire une tête sur le budget rapidement. Idéal pour répondre aux journalistes presséEs !

3. Les années se suivent...

Pages 7 et 8

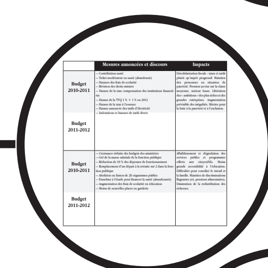

Histoire de pousser un peu plus l'analyse (**75 minutes**) et d'approfondir la compréhension du budget.

4. Évaluation et retour

Page 9

Afin de nous faire savoir si et comment vous utilisez ces outils et quelles sections sont les plus pertinentes (**10 minutes**).

1. Avant le budget

La société doit miser sur l'égalité

Le sentiment de confiance de la population envers le gouvernement du Québec est fortement ébranlé. Les actions du gouvernement, en plus d'aller à l'encontre de l'intérêt général et de provoquer l'insatisfaction, alimentent le cynisme des citoyenNEs. Les écarts de richesse qui grandissent alimentent l'inquiétude et la colère. Il n'y a aucun doute possible : le gouvernement doit renverser la vapeur (voir ***Pour aller plus loin***).

Préserver les services et programmes publics

Si combattre la pauvreté, c'est d'abord relever les revenus, ça passe aussi par l'accès à des services publics universels et de qualité. La logique est simple : il faut à la fois un revenu adéquat et des services accessibles pour assurer des conditions de vie décentes. **Les services et programmes publics sont des remparts contre la pauvreté et l'appauvrissement.** Sans eux, la réalisation des droits de touTEs les citoyenNEs est directement menacée.

Une pauvreté grandissante

La population a la perception que la pauvreté augmente, malgré les prétentions contraires du gouvernement. **Il est difficile de dissiper cette impression alors que des couches de plus en plus larges de la population glissent vers la pauvreté tandis que les plus pauvres sont exposés à des privations encore plus sévères.** Tout comme il est difficile de comprendre que le nombre de personnes en grande pauvreté a davantage baissé de 2000 à 2004 que de 2004 à 2008, alors que c'est à ce moment que la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* est entrée en vigueur...

L'égalité profite aux riches comme aux pauvres

On connaît bien les effets néfastes des inégalités : dans les pays industrialisés, les problèmes sociaux

Pour aller plus loin

* **Mettre le cap sur l'égalité.** Mémoire prébudgétaire du Collectif pour un Québec sans pauvreté, janvier 2011.

* **Le budget du Québec 2010-2011. Le vrai déséquilibre budgétaire : PIB, 352 fois ; INÉGALITÉS, zéro fois. Une dizaine d'observations alors qu'il faut « tendre vers un Québec sans pauvreté »**. Document produit par Vivian Labrie pour le Collectif pour un Québec sans pauvreté, janvier 2011.

* **Le budget du Québec 2010-2011. Analyse du budget, des crédits et de leur impact sur la lutte à la pauvreté.** Document produit par Vivian Labrie pour le Collectif pour un Québec sans pauvreté, janvier 2011.

Le coefficient de Gini

Le coefficient de Gini est un indicateur qui mesure l'inégalité économique. Cet indice, compris entre 0 et 1, donne l'écart par rapport à une distribution parfaitement égalitaire : 0 indique une distribution où tous les revenus sont égaux et 1 une distribution où une seule personne concentre le total des revenus.

Tableau 1

Le marché (salaire, placements, rentes, etc.) crée des inégalités. En fait, il en a créé de plus en plus entre 1976 et 2006.

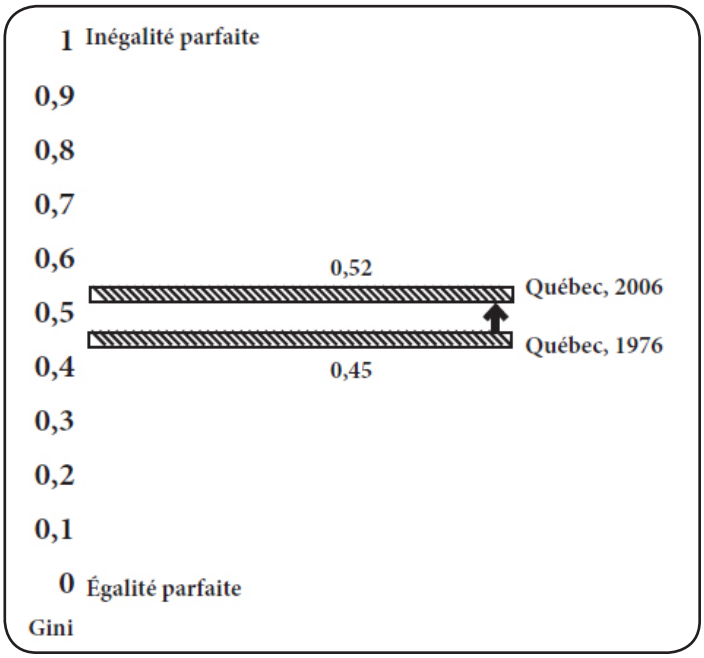

et de santé sont plus courants là où les inégalités de revenus sont plus grandes. Cependant, ce qui est maintenant confirmé et mérite l'attention, c'est que l'égalité améliore le bien-être de l'ensemble de la société et non seulement celui des personnes pauvres. **On suppose habituellement qu'une plus grande égalité profite uniquement aux personnes au bas de l'échelle ; dans les faits, l'égalité profite à tout le monde, aux riches comme aux pauvres**. En un mot comme en mille : l'égalité, c'est bon pour tout le monde.

Pourtant, les écarts s'agrandissent

Même s'il est clair que les sociétés plus égalitaires sont gagnantes à court et à long terme, les inégalités continuent d'augmenter au Québec. Malgré une croissance économique continue, les écarts entre riches et pauvres (mesurés par ***Le coefficient de Gini***) se sont nettement accrus durant les dernières décennies (***Tableau 1***). **Le marché crée de plus en plus d'inégalités de revenus** : les pauvres travaillent plus pour gagner moins et les riches, eux, travaillent moins et gagnent plus.

De son côté, **l'action gouvernementale, par l'impôt progressif et les transferts, réduit les inégalités** dues au marché (***Tableau 2***). Malheureusement, les politiques publiques ne sont pas suffisamment fortes pour réduire l'accroissement des écarts ; au mieux, elles viennent les ralentir ou les freiner un peu, mais elles sont incapables de renverser la vapeur. En fait, **de 1996 à 2008, l'action gouvernementale a perdu 4 % de son efficacité à réduire les inégalités (*Tableau 3*)**. Les budgets du Québec des deux dernières années n'ont certainement pas amélioré cette situation. Ce n'est pas le fruit du hasard, mais bien le résultat de décisions politiques et budgétaires nuisant à la redistribution de la richesse et entraînant des inégalités plus grandes. Pourtant, il existe bel et bien des mesures permettant de réduire les inégalités (voir ***page 7***).

Tableau 2

L'action gouvernementale (impôt progressif, transferts : aide sociale, soutien aux enfants, etc.) réduit les inégalités dues au marché.

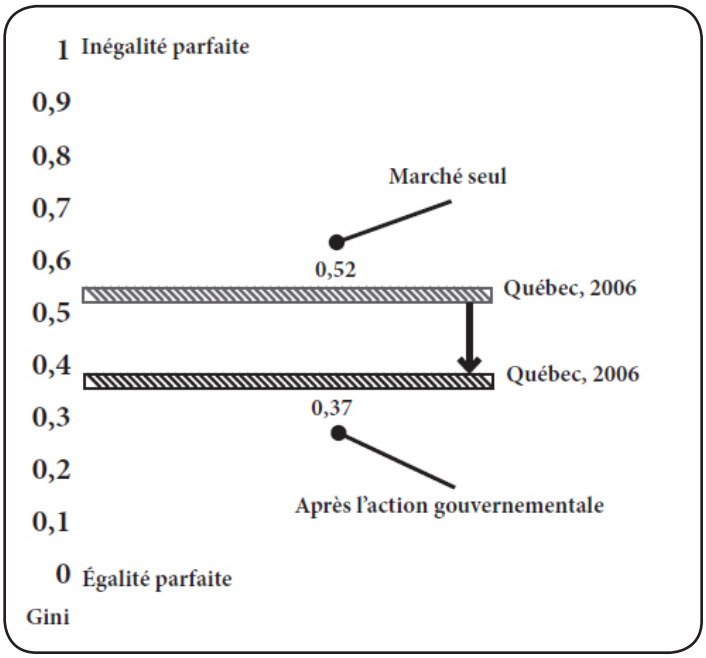

Tableau 3

Si l'action gouvernementale réduit les inégalités dues au marché, elle est toutefois de moins en moins efficace à le faire. En 1996, l'action gouvernementale réduisait les inégalités de 31 %. En 2008, ce chiffre passait à 27 %. L'action gouvernementale a donc perdu 4 % d'efficacité en 12 ans.

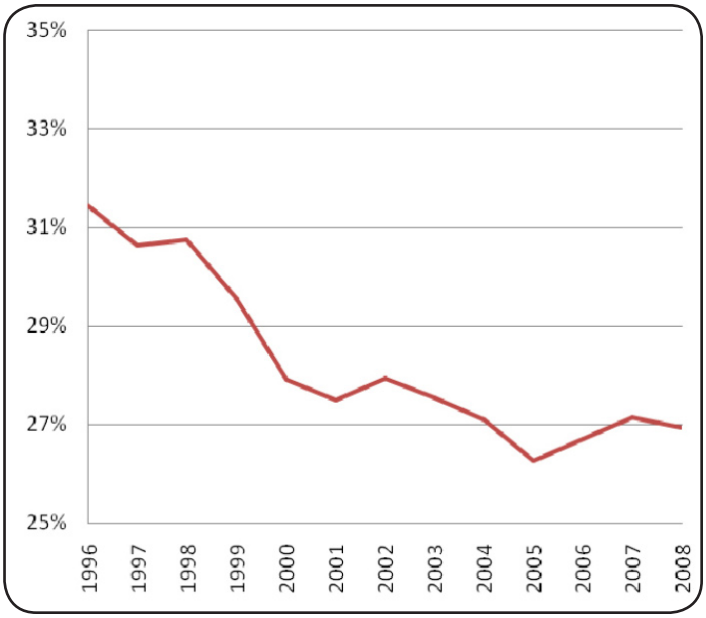

Le budget du Québec 2010-2011

Le budget du Québec de l'an passé peut être qualifié de « programmatique », car il planifiait à l'avance de nombreuses actions du gouvernement. Plusieurs de ces actions sont **des mesures régressives** :

- La contribution santé à partir de 2011 (de 25 $ à 200 $ en 2012) ;
- L'implantation d'un ticket modérateur en santé, abandonnée par la suite ;
- Une hausse des frais de scolarité à partir de 2012 ;
- Des hausses des tarifs d'électricité à partir de 2014 jusqu'en 2018 ;
- Des hausses de la TVQ de 1 % en 2011 et en 2012 ;
- L'annonce d'une indexation et d'une hausse de tous les tarifs gouvernementaux ;
- Une réduction de 10 % des budgets de fonctionnement de tous les ministères.

Tableau 4

La fréquence de quelques mots clés dans l'ensemble des documents du budget 2010-2011

	Budget 2009-2010	Budget 2010-2011
PIB	232	352
Contribution	175	379
Solidarité	48	152
Pauvreté	11	54
Richesse	21	50
Ambition	1	39
Inégalités	0	0

* Ne comprend pas les documents du Budget de dépenses (les «crédits»)

En plus, le budget présentait les grandes lignes du deuxième plan d'action gouvernemental contre la pauvreté et l'exclusion sociale, sorti quelques mois plus tard. **Ce plan fut, en fin de compte, très décevant** et sa principale « nouvelle » mesure, un crédit d'impôt remboursable de solidarité pour les ménages dits « moins nantis », ne fait que maintenir les plus pauvres dans la même situation.

Tableau 5

Les différences de revenu moyen entre les quintiles (1997 et 2008)

Revenu moyen des unités familiales selon le type de revenu et impôt moyen dans chaque quintile de revenu disponible, Québec, 1997

	Quintile (Cinquième)				
	5	4	3	2	1
	(le plus pauvre)		$		(le plus riche)
Personnes seules					
Revenu privé	1 436	4 209	8 127	22 847	47 394
Revenus de transfert	4 988	8 044	8 519	4 016	2 029
Revenu total	6 424	12 253	16 647	26 862	49 423
Impôt	112	717	1 670	5 665	14 540
Revenu disponible	**6 312**	**11 536**	**14 977**	**21 197**	**34 883**
Familles					
Revenu privé	6 541	22 147	38 874	57 672	96 135
Revenus de transfert	9 889	8 663	5 937	4 996	4 198
Revenu total	16 430	30 811	44 810	62 668	100 333
Impôt	677	3 755	8 523	14 782	28 078
Revenu disponible	**15 753**	**27 056**	**36 288**	**47 886**	**72 255**
Ensemble des unités					
Revenu privé	2 841	12 538	27 245	47 096	85 264
Revenus de transfert	7 169	8 486	6 606	4 812	4 553
Revenu total	10 011	21 024	33 851	51 908	89 817
Impôt	411	2 341	5 729	11 709	24 443
Revenu disponible	**9 599**	**18 683**	**28 123**	**40 199**	**65 374**

Note : Les quintiles ont été établis séparément pour les personnes seules, les familles et les unités familiales.
Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.
Compilation : Institut de la statistique du Québec, 17 décembre 1999.

1997 ← **2008** →

Revenu moyen des unités familiales selon le type de revenu et impôt moyen dans chaque quintile de revenu disponible, Québec, 2008

	Quintile (Cinquième)				
	5	4	3	2	1
	(le plus pauvre)		$		(le plus riche)
Personnes seules					
Revenu privé	2 768	5 881	17 933	33 534	64 965
Revenus de transfert	4 940	10 949	7 713	4 969	3 327
Revenu total	7 708	16 831	25 647	38 503	68 292
Impôt	81	379	2 874	5 927	15 261
Revenu disponible	**7 627**	**16 452**	**22 773**	**32 575**	**53 032**
Familles					
Revenu privé	11 245	30 787	53 481	82 708	154 561
Revenus de transfert	14 692	13 147	10 407	8 369	5 726
Revenu total	25 938	43 934	63 889	91 077	160 288
Impôt	638	3 033	8 135	15 285	37 154
Revenu disponible	**25 300**	**40 902**	**55 754**	**75 792**	**123 133**
Ensemble des unités					
Revenu privé	5 107	19 222	35 598	61 408	130 933
Revenus de transfert	8 333	10 748	10 088	8 903	6 372
Revenu total	13 439	29 971	45 686	70 311	137 305
Impôt	300	2 648	5 162	10 707	30 014
Revenu disponible	**13 139**	**27 322**	**40 523**	**59 604**	**107 291**

Note : Les quintiles ont été établis séparément pour les personnes seules, les familles et les unités familiales.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu..
Compilation : Institut de la statistique du Québec, 7 octobre 2010.

Ainsi, le budget 2010-2011 s'inscrit dans la droite ligne de tous les budgets depuis 1998, à l'exception peut-être du budget d'Yves Séguin de 2004. **La solidarité fiscale n'est plus à l'ordre du jour : on libère les entreprises et les plus riches de leurs responsabilités**. Par exemple, de 1997 à 2008, le quintile des personnes le plus riche a vu son revenu disponible augmenter en moyenne de 18 150 $, une hausse presque 14 fois plus grande que le quintile des personnes les moins riches (***Tableau 5***).

En plus, on prétend que l'effort vers l'équilibre budgétaire sera partagé entre les individus, les entreprises et l'État alors que les revenus de l'État proviennent à 100 % des deux premiers. **Dans la réalité, c'est aux personnes en situation de pauvreté et à la classe moyenne basse qu'on demande véritablement de se serrer — encore une fois — la ceinture**. L'obsession de la croissance économique, d'un PIB en hausse, est toujours aussi présente, au détriment de l'égalité et d'une économie au service de la société et non le contraire. Pas un mot sur les conditions de vie déjà déplorables des personnes qui vivent la pauvreté. Pas un mot non plus sur les inégalités : en fait, le mot « inégalités » est totalement absent des documents budgétaires de l'an dernier (***Tableau 4***).

Bref, un budget de mesures dites « bonnes pour l'économie », comme augmenter les taxes et les tarifs plutôt que les impôts, mais « régressives » du point de vue de la population, ayant pour effet de nuire davantage aux revenus des moins riches, alors que les plus riches sont invitéEs à « libérer leur ambition » (voir ***Une image vaut mille mots***).

Une image vaut mille mots

Il y a quelques années, des personnes en situation de pauvreté ont comparé la société à un palier d'où partent des escaliers roulants qui roulent en directions opposées, l'escalier du haut roulant vers le haut et l'escalier du bas roulant vers le bas. « Vivre la pauvreté, ont-elles dit, c'est être en bas de l'escalier roulant qui descend et se faire dire "Monte !" par des personnes qui sont dans l'escalier roulant qui monte. Au lieu de nous dire de monter des escaliers roulants qui descendent, occupez-vous donc des escaliers ! » Oui, occupons-nous donc des escaliers, ce que le budget de l'an passé ne fait pas.

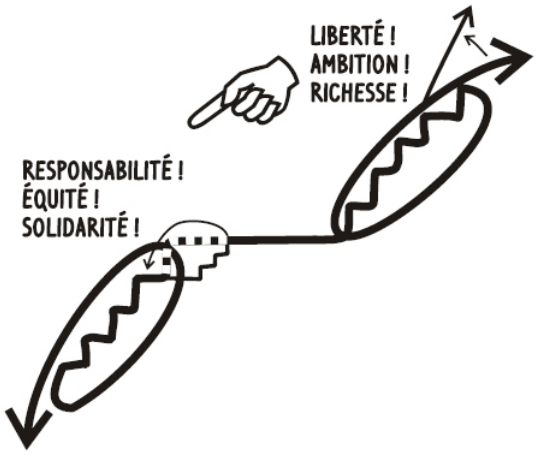

Une occasion à saisir

Avec le budget 2011-2012, le ministre des Finances et son gouvernement ont l'occasion de poser des gestes pour garantir des conditions de vie décentes à l'ensemble des citoyenNEs et pour arriver à une société plus égalitaire et meilleure pour touTEs. Bref, de démontrer qu'ils sont prêts à mettre le cap sur l'égalité ! **Les solutions existent** (voir ***Annexe, page 11***). Les mettront-ils en application ?

2. Des engrenages qui...

Durée : 30 minutes

Un outil idéal pour répondre aux journalistes rapidement ! Cochez les mesures présentes dans le budget du Québec. En un coup d'oeil, il est possible d'identifier les mesures qui ont comme effet d'augmenter les écarts, celles qui génèrent de l'égalité et celles qui améliorent les conditions de base. Bref, l'orientation générale du budget.

A

D'un côté, il y a des engrenages qui augmentent les écarts entre riches et pauvres...

Pour éliminer la pauvreté, le gouvernement devrait commencer par éviter d'augmenter les écarts dans la société. Dans un budget, il y a plusieurs dispositions qui ont pour effet d'augmenter les écarts de richesse.

- ☐ Baisses d'impôts des particuliers
- ☐ Réductions des impôts et des charges des entreprises
- ☐ Tarifications
- ☐ Paiement de la dette
- ☐ Partenariats privé-public
- ☐ Réduction de la taille de l'État
- ☐ Autre : _____

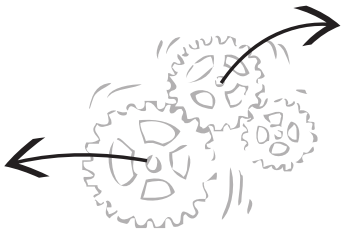

B

... il y a des engrenages qui génèrent de l'égalité dans la société...

Il y a des mécanismes sociaux que notre société s'est donnés et qui ont pour effet de créer de l'égalité entre nous. Bien souvent, nous pensons aux services publics accessibles à touTEs. Ici, ce n'est pas le fait d'être pauvre, dans la classe moyenne ou riche qui compte, on part du principe que les êtres humains sont égaux.

- ☐ Plus grande accessibilité à l'éducation
- ☐ Amélioration des services de santé
- ☐ Conciliation travail-famille et amélioration du réseau de garderies
- ☐ Respect et protection de l'environnement
- ☐ Développement de l'économie sociale et solidaire
- ☐ Mesures favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes
- ☐ Autre : _____

C

... il y a des engrenages qui réduisent les écarts en améliorant les conditions de base

Tant que les besoins essentiels ne sont pas couverts dans les protections sociales, on condamne des gens à vivre dans le rouge, en marge du reste de la société. Il faut des mesures immédiates qui font avancer vers un Québec sans pauvreté et plus égalitaire.

- ☐ Augmentation du revenu disponible des personnes à l'aide sociale et aux études, et des travailleurEs à faible revenu
- ☐ Augmentation des crédits d'impôt remboursables pour les personnes à faible revenu ou sans revenu de travail
- ☐ Gratuité des médicaments prescrits pour les personnes ayant un revenu annuel de 14 389 $ et moins
- ☐ Exclusion complète des pensions alimentaires pour enfant du calcul de l'aide sociale et de l'aide aux études
- ☐ Réparation des reculs à l'aide sociale (dont les demi-indexations de 2005 à 2008).
- ☐ Formation, insertion et accès à l'emploi
- ☐ Logement social
- ☐ Financement de l'action communautaire
- ☐ Autre : _____

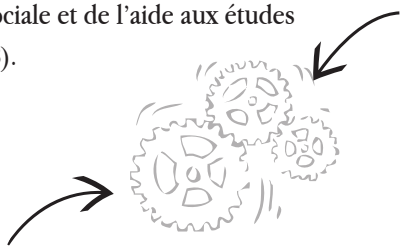

3. Les années se suivent...

Durée : 75 minutes

Mais, se ressemblent-elles ? L'idée derrière cet outil est d'analyser le budget 2011-2012 en le comparant à celui de 2010-2011 dans quatre « domaines » : 1 — Revenus de l'État ; 2— Dépenses de l'État ; 3— L'équilibre budgétaire et 4 — Grandes orientations. Pour ce faire, il est conseillé d'utiliser le document gouvernemental *Budget en un coup d'oeil*, qui présente les faits saillants des décisions budgétaires. Pour compléter, n'hésitez pas à consulter le texte écrit du *Discours sur le budget* : il contient les grandes orientations du gouvernement.

	Mesures annoncées et discours	Impacts
1— Revenus de l'État		
Budget 2010-2011	— Contribution santé — Ticket modérateur en santé (abandonné) — Hausse des frais de scolarité — Révision des droits miniers — Hausse de la taxe compensation institutions financières — Hausse de la TVQ de 1 % en 2011 + 1 % en 2012 — Hausse de la taxe sur l'essence — Hausse des tarifs d'électricité — Indexations et hausses de tarifs divers	Désolidarisation fiscale : taxes et tarifs plutôt qu'impôt progressif. Maintien des personnes en situation de pauvreté. Pression accrue sur la classe moyenne, surtout basse. Moins grande accessibilité à l'éducation. Augmentation prévisible des inégalités. Miettes pour la lutte à la pauvreté et à l'exclusion.
Budget 2011-2012		
2— Dépenses de l'État		
Budget 2010-2011	— Croissance réduite des budgets des ministères — Gel de la masse salariale de la fonction publique — Réduction de 10 % des dépenses de fonctionnement — Remplacement d'un départ à la retraite sur deux dans la fonction publique — Abolition ou fusion de 28 organismes publics — Moins de nouvelles places en garderie	Affaiblissement et dégradation des services publics et programmes offerts aux citoyenNEs. Difficultés pour concilier le travail et la famille. Maintien de discriminations flagrantes (ex. pensions alimentaires). Diminution de la redistribution des richesses.
Budget 2011-2012		

		Mesures annoncées et discours	Impacts
3— L'équilibre budgétaire	**Budget 2010-2011**	— Augmentation de la dette publique et mise en déficit des finances publiques pour relancer l'économie — Retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 — Déficit évalué à 12,3 G$ — Efforts demandés : contribution de l'État à 62 %, des particuliers à 31 % et des entreprises à 7 % — Importance de réduire le poids de la dette. — Augmentation des tarifs d'électricité pour renflouer le Fonds des générations	Crise économique de 2008-2009 : prétexte pour affaiblir la solidarité fiscale. Raisonnement faussé : l'argent de l'État vient des particuliers et des entreprises. Brouillage autour des « bonnes » mesures (uniquement économiques) et des « mauvaises » (uniquement sociales). Réduction de la marge de manoeuvre de l'État.
	Budget 2011-2012		
4— Grandes orientations	**Budget 2010-2011**	— Consolider la relance, équilibrer les finances pour protéger nos valeurs et libérer l'ambition des QuébécoisEs — Cinq enjeux : les infrastructures, l'équilibre budgétaire, la performance et le financement des services de santé, la dette publique et l'avenir des universités — Responsabilité, équité et solidarité. — « Une révolution culturelle », selon Raymond Bachand	Réingénierie de l'État en marche, souhaitée depuis 2003. Budget « programmatique » : hausses prévues sur plusieurs années. Poursuite de l'obsession de la croissance économique à tout prix (PIB). Concentration de la richesse. Mauvaise gestion des ressources naturelles et hypothèque sur l'environnement.
	Budget 2011-2012		

3. Évaluation et retour

Durée : 10 minutes

Évaluation

Le Collectif aimerait bien connaître votre avis concernant les outils d'écoute et d'analyse du budget, afin d'évaluer leur pertinence et de les améliorer.

A) Évaluation des sections

Sections	Forces (+)	Faiblesses (–)
1. Avant le budget		
2. Des engrenages qui...		
3. Les années se suivent		

B) Quelle a été votre préparation pour l'écoute et l'analyse du budget du Québec 2011-2012 ? Est-ce que ces outils vous ont été utiles ? Devrait-on les produire à nouveau l'an prochain ?

Retour

Faites parvenir votre évaluation au Collectif, par courriel ou par fax. N'hésitez pas à envoyer aussi au Collectif les résultats de votre écoute et de votre analyse du budget du Québec 2011-2012. Vous avez fait une écoute collective ? Indiquez-le ! Vous avez adapté les outils à vos besoins ? Faites-le savoir !

Adresse de courriel :

retour@pauvrete.qc.ca

Numéro de fax :

(418) 525-0740

Annexe

COALITION OPPOSÉE À LA TARIFICATION ET À LA PRIVATISATION DES SERVICES PUBLICS

Alternatives fiscales et économies potentielles

Alternatives fiscales et mesures proposées		Argent récupéré (par année)
A- RÉINSTAURER LA PROGRESSIVITÉ DE L'IMPÔT DES PARTICULIERS		
1	Ajouter un palier d'imposition*	950 millions $
2	Établir 10 paliers d'impositions différents	1,3 milliard $
3	Abolir le crédit d'impôt sur les gains en capital des particuliers *	567 millions $
4	Diminuer le plafond des REER*	300 millions $
5	Moduler les taxes à la consommation en fonction des biens achetés*	745 millions $
B- RÉTABLIR UN ÉQUILIBRE ENTRE LES IMPÔTS DES PARTICULIERS ET LES IMPÔTS DES ENTREPRISES		
6	Revoir les mesures fiscales destinées aux entreprises	1,4 milliard $
7	Augmenter les redevances sur les ressources naturelles (exemple de l'industrie minière)*	300 millions $
8	Rétablir la taxe sur le capital pour les entreprises financières	800 millions $
9	Modifier les contrats secrets d'Hydro-Québec	467 millions $
C- LUTTER CONTRE LA FRAUDE		
10	Lutter contre l'évitement fiscal*	500 millions $
11	Lutter contre l'évasion fiscale*	300 millions $
12	Lutter contre la corruption dans l'attribution des contrats gouvernementaux *	600 millions
D- CESSER D'EMBAUCHER DES COMPAGNIES PRIVÉES DANS CERTAINS SERVICES PUBLICS		
13	Cesser de recourir aux PPP dans la construction d'infrastructures publiques*	---
14	Cesser de recourir aux agences de placement dans les institutions publiques de santé	56 millions $
15	Cesser de recourir aux cliniques médicales spécialisées	15 % à 30 %
E- RÉFORMER LA POLITIQUE DU MÉDICAMENT		
16	Adopter des mesures de contrôle du coût des médicaments*	1 milliard $
17	Abolir la règle de protection des brevets (règle de 15 ans)	300 millions $
	TOTAL PROJETÉ**	**± 9 milliards/année**

* Les mesures marquées d'un astérisque ont été débattues et adoptées par la Coalition opposée à la tarification et à l privatisation des services publics. Les autres mesures sont rapportées afin de soutenir l'élargissement du débat sur les choi fiscaux qui pourraient être faits. Par manque de temps ou à cause de divergences d'opinions, elles n'ont pas encore été discutée ou n'ont pas pu être adoptées par l'ensemble de la Coalition.

** Les montants présentés dans ce tableau ont tous été estimés de façon conservatrice. De plus, puisque la deuxième propositio inclut la première, le montant de 950 millions $ n'a pas été considéré dans le total.

Collectif pour un Québec sans pauvreté
165 de Carillon, local 309, Québec (Québec), G1K 9E9
Téléphone : (418) 525-0040 Télécopieur : (418) 525-0740
Courrier électronique : collectif@pauvrete.qc.ca
Site Internet : www.pauvrete.qc.ca